



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

dgac direction
générale
de l'Aviation
civile

PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ PAR LES EXPLOITANTS D'AÉRODROMES

RÉSULTATS D'ENQUÊTE



Enquête sur la

223

Nombre total de réponses (52%)



biodiversité

Début 2023, la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile a concrétisé son engagement en faveur de la biodiversité **en fédérant un réseau de référents** au sein de chaque implantation régionale.

Pour réaliser un état des lieux initial, une enquête a été diffusée par ce réseau au sein de chaque territoire afin de mesurer les engagements des exploitants en faveur de la biodiversité.

Sur 430 plateformes interrogées, 223 ont répondu à l'enquête.

Ces dernières sont réparties sur toutes les régions de France, le taux de participation variant d'une région à l'autre, comme le montre la carte ci-contre.



L'analyse des résultats de cette enquête a permis de dégager des statistiques qui sont présentées dans ce document.

Les résultats présentés ne prennent en compte que les 223 aéroports ayant répondu à l'enquête.

Biodiversité aéroportuaire :

Les aérodromes peuvent contribuer activement à la protection et la valorisation de la biodiversité.

Les 550 aérodromes français représentent une surface de près de 500 km², dont la majorité est constituée de prairies, jachères, espaces engazonnés, cultures et bois.

Ces espaces verts sont des réservoirs potentiels d'une faune et d'une flore ordinaires et remarquables et constituent des écosystèmes à part entière.

Les inventaires réalisés sur les aérodromes attestent de cette richesse à préserver et à valoriser.

Les sites aéroportuaires s'intègrent au sein de territoires pouvant présenter une forte valeur environnementale.

Ainsi, **plusieurs exploitants ont indiqué être localisés à proximité immédiate de sites classés** (Natura 2000, ZNIEFF, réserves naturelles, Parcs Naturels Régionaux).

4400

Espèces végétales et animales recensées



51 espèces
d'orchidées



350 espèces
d'oiseaux



29 espèces de
chauves-souris



Données Aéro Biodiversité

un potentiel à valoriser

61%



Surface moyenne en prairie aéroportuaire sur aéroport



43% ont réalisé un inventaire naturaliste

46% sont à proximité des sites protégés



Une implication

46%

ont mis en œuvre des mesures de préservation



40% ont défini des objectifs cibles



18% prévoient d'en mettre en place

croissante des gestionnaires

Un nombre toujours croissant de gestionnaires s'investissent dans la valorisation de leur patrimoine naturel, se traduisant par la mise en place d'objectifs cibles.

Par exemple :

Améliorer leur connaissance de la biodiversité locale.

Restaurer les milieux naturels.

Sanctuariser les sites remarquables.

Obtenir la **reconnaissance** d'un label.

Lutter contre les espèces invasives et exotiques envahissantes.

Ces objectifs cibles se traduisent par la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain et de partenariats.

Par exemple :

Recensement de **l'Outarde canepetière et de l'Œdicnème criard**.

Réhabilitation d'un habitat pour **les chauves-souris**.

Établissement d'un plan de protection des **espèces protégées**.

Préservation **des haies et des zones remarquables**.

Adaptation des pratiques de **fauche** et valorisation des **résidus**.

Récolte **de graines** sur les prairies aéronautiques

Sensibiliser et

La formation et la sensibilisation des personnels et des usagers est essentielle pour engager l'ensemble de la structure dans une démarche de protection de la biodiversité.

De nombreux exemples d'actions ont été recensés au travers de l'enquête réalisée :

Actions de communication interne et externe (flyers, réseaux sociaux, etc.) sur la gestion et le patrimoine naturel de l'aéroport.

Information des pilotes privés sur les zones sensibles et sites à enjeux du circuit de piste et sur les altitudes de survol minimales.

Mise en place d'un **observatoire des oiseaux** pour le public.

Participation des employés aux inventaires par les protocoles de sciences participatives.

Sensibilisation des jeunes scolaires à la biodiversité.



impliquer tous les acteurs

42%

ont impliqué leur personnel dans la biodiversité



39% les ont formés ou sensibilisé

66%

souhaitent être informés par la DGAC (journées d'échanges)

Évaluation et suivi de la biodiversité sur un aéroport

Guide technique



L'accompagnement :

35%

sont partenaires d'au moins une association



25% travaillent avec des collectivités locales



57% souhaitent obtenir le label Aérobio



20% communiquent avec d'autres exploitants sur la biodiversité



une nécessité pour réussir

Une très grande majorité de gestionnaires ont indiqué avoir signé différents partenariats pour être accompagnés dans leurs projets relatifs à la biodiversité.

Cet accompagnement est généralement nécessaire compte-tenu de la complexité des sujets. Cela se traduit par **le recours à des associations ou des bureaux d'études spécialisés** soit pour la mise en œuvre des actions, soit pour accompagner les personnels dans leur montée en compétence afin d'être en mesure de réaliser tout ou partie en interne.

Certains gestionnaires ont également signalé avoir noué des **partenariats avec les collectivités locales** (communes, communautés de communes, Conservatoires des Espaces Naturels).

Cet ancrage territorial est particulièrement pertinent pour reconnecter le site aéroportuaire à son environnement immédiat, dans une logique de continuité des espaces naturels.

Le label Aérobio est délivré par l'association Aéro Biodiversité en partenariat avec le Museum National d'Histoire Naturelle.

Il évalue le niveau d'implication de l'exploitant dans sa démarche de connaissance et de valorisation de la biodiversité.



La DGAC s'engage auprès

La DGAC s'engage depuis plusieurs années dans l'accompagnement des exploitants aéroportuaires vers des pratiques conciliant valorisation de la biodiversité et sécurité aérienne.

Cet accompagnement se traduit par :

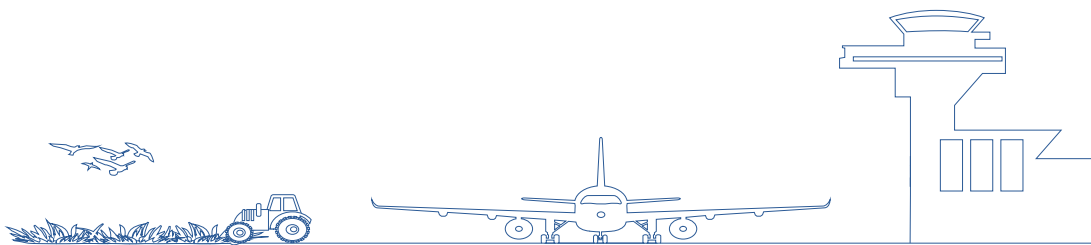
La publication de guides techniques par le STAC.

La disponibilité d'un réseau de correspondants au sein de l'autorité de surveillance.

L'organisation de journées d'échanges avec l'ensemble des acteurs impliqués.

La DGAC s'associe également aux acteurs qui assistent les exploitants dans leurs démarches, comme l'association **Aéro Biodiversité** ou l'**Union des Aéroports Français** qui a récemment publié un guide relatif à la transition vers le zéro-phyto sur les aéroports.





des exploitants

BIODIVERSITÉ DES PRAIRIES AÉROPORTUAIRES

Une richesse à développer

10 MAI
DGAC, PARIS



Retrouvez toute la documentation sur :
<https://www.libelaero.fr/fonction/environnement/biodiversite>





Couverture : © Richard **METZGER** DGAC/STAC

Crédit photos : © Constance **ANELLI** DGAC/STAC : pages 2, 6
 © Maxime **LEFEVRE** DGAC/STAC : pages 4, 5, 6, 10
 © Richard **METZGER** DGAC/STAC : pages 3, 4, 8, 9, 10, 12
 © AdobeStock : page 4
 © Geoportail : page 5

Septembre 2023



Direction générale de l'Aviation civile
service technique de l'Aviation civile - site de Toulouse
9, avenue du docteur Maurice GRYNFOGEL - BP 53 735
31037 Toulouse cedex FRANCE
Téléphone : 01 49 56 83 00
www.stac.aviation-civile.gouv.fr
www.ecologie.gouv.fr